

Mesdames, messieurs, chers confrères, chers amis,

Quel chemin parcouru depuis notre première rencontre pluri-disciplinaire en Nov 2018, dans l'amphithéâtre de l'hôpital Robert Schuman, où nous réunissions pour la première fois tous les acteurs de santé de notre territoire, hospitaliers, libéraux, médico-sociaux, décideurs institutionnels.

Quelles embûches traversées pour convaincre tous nos partenaires de l'intérêt de rassembler 1600 professionnels de santé, 4 hôpitaux publics et privés, et ... Ehpad au service de 250 000 habitants. Quel défi pour expliquer les tenants et aboutissants et convaincre les professionnels de l'intérêt à participer à cette nouvelle organisation territoriale, apparaissant comme un « machin supplémentaire ».

Quel challenge à relever pour expérimenter une nouvelle organisation de distribution des soins dans le cadre du projet Ma santé 2022.

Il y a 1 an, lors de notre Assemblée générale, nous vous avons déjà présenté toutes les tâches effectuées dans les domaines de la communication et des outils de coordination en projetant ce que pourrait devenir le système de santé sur un territoire tel que celui de Metz et Environs.

Parmi nos objectifs, la coordination interprofessionnelle au service des usagers, grâce à Entr'actes, et la communication au travers de notre site internet sont en développement constant.

La finalisation de notre projet de santé avec les missions prioritaires que vous a présenté le Dr GRADELER nous a permis d'être parmi les premières CPTS à signer un ACI avec la Caisse d'Assurance Maladie de Moselle et de bénéficier d'un financement conséquent, pour nous permettre la réalisation pratique de nos projets.

Nous ne sommes pas sur un long fleuve tranquille et les objectifs fixés par l'accord cadre ne seront pas simples à atteindre compte tenu de la diversité des pratiques et modalités d'exercice, mais compte tenu aussi des habitudes à bousculer en terme de collaboration et de solidarité inter professionnelle. Nous avons encore beaucoup à construire en terme de fichier, d'agenda partagé, de secrétariat centralisé, mais comme souvent en cas de crise, la Covid nous a fait progresser plus rapidement dans certains domaines :

- La téléconsultation que nous présentions comme futuriste il y a un an s'est développée considérablement pendant le confinement, nous avons pu organiser une astreinte de médecins spécialistes via internet, assurant une continuité de l'offre de soins sur notre territoire,
- Un chariot de téléconsultation a été installé dans le cabinet de garde,
- Nous avons pu rencontrer près de 800 professionnels du territoire dans le cadre d'une campagne de prélèvements sérologiques Covid organisée par la CPTS.
- En parallèle nous participons à la mise en place du Service d'Accès aux Soins qui devrait être expérimenté en Moselle d'ici la fin de cette année.

Nous comptons sur la participation de nos partenaires pour atteindre les objectifs fixés par l'accord cadre en terme de prévention, de réponse à la demande de soins non-programmés, de mād des personnes en situation de dépendance.

En complément du financement, l'Assurance Maladie de Moselle participe déjà à la communication de la CPTS, par ses médias, et ses délégués.

Si la crise Covid nous a fait progresser en terme de communication, elle a par contre retardé tous les projets justifiant des rassemblement physiques et les rencontres interprofessionnelles de secteurs, nécessaires en particulier pour l'appropriation et l'utilisation de notre plateforme de coordination Entr'Actes. Le financement obtenu grâce à la signature de l'ACI va nous permettre de renforcer l'équipe administrative autour de notre coordinatrice, pour suivre les indicateurs de santé, participer à l'organisation de campagnes de prévention et de dépistage ciblées, des séances d'éducation thérapeutique, des programmes de recherche en lien avec des internes en stage sur notre territoire et incités à s'y installer.

Merci à Camille notre infographiste webmaster, à Anne-Lyse dernière arrivée dans l'équipe pour assurer le secrétariat, et bien sûr à Anne notre coordinatrice générale qui nous accompagne très efficacement depuis la naissance de la Cpts.

Notre modèle d'organisation doit attirer les jeunes professionnels, mais aussi permettre de partager des assistants, des infirmières en pratiques avancées, et des psychologues pour gérer la crise du parcours de santé mentale.

Nous n'oublions pas bien sûr la mission de permettre à tous les usagers du territoire de disposer d'un médecin traitant.

Nos collègues du médico-social doivent nous permettre de mieux gérer les situations de précarité, d'addictologie, d'aides au maintien à domicile.

Nous devons tout mettre en œuvre pour que les professionnels de santé acceptent de s'approprier les moyens mis à leur disposition afin de mieux s'organiser, se coordonner et améliorer leurs propres conditions de travail, pour un meilleur service à leurs patients, en fluidifiant le parcours pour un accès aux soins plus efficient.

La CPTS de Metz et Environs termine sa 2^e année d'existence, marquée par une crise sanitaire historique qui a montré l'intérêt des organisations territoriales.

Quelle place a tenu la CPTS de Metz, et quel devrait être le rôle des Cpts dans la gestion d'autres évènements sanitaires ?

Nous vous proposons d'en débattre avec nos invités du jour.